



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Français, maths : une circulaire qui fait pschitt

Les textes parus au B.O du 26 avril sur l'enseignement de la lecture et des mathématiques ne répondent pas à l'enjeu d'améliorer les mauvais résultats des élèves français soulignés par les évaluations internationales récentes, avec notamment des résultats qui restent fortement corrélés à l'origine sociale des élèves. Le caractère inédit d'une telle démarche est inquiétant quant à la conception du métier d'enseignant et du respect de la professionnalité de ces derniers.

Ces recommandations devraient a minima être en accord avec les programmes en vigueur pour la maternelle, l'élémentaire et le collège. Ces textes font l'impasse sur les résultats de la recherche dans le domaine de la lecture, notamment sur des pans entiers de l'apprentissage de la compréhension des textes et des mathématiques.

Lire n'est pas une activité mécanique de décodage, mais une démarche complexe qui implique le lecteur et son rapport au monde. Le texte littéraire le fait entrer dans le monde esthétique et artistique. C'est là toute la difficulté de l'enseignement de la lecture. Le document du ministre semble l'ignorer.

L'article sur la grammaire et le vocabulaire conçoit la langue comme un catalogue de notions. Or on n'enrichit pas son vocabulaire en apprenant des listes par cœur mais en réinvestissant les mots des textes lus, dans des activités d'écriture et de création. Si la « leçon de grammaire » est utile pour faire le point et expliciter un fait la langue, elle ne saurait suffire à l'apprentissage. À déplorer également, dans ce document, le silence sur le rôle de la production d'écrits, alors que le CNETCO, dans son rapport du 11 avril, rappelle la nécessité de faire davantage écrire les élèves.

De même, en mathématiques l'accent est mis sur le « comptage-numérotage », un apprentissage mécanique qui ne permet pas de construire le nombre et qui est en contradiction avec les programmes. La question du sens des opérations, pourtant essentielle, est éludée.

Quel est alors le but de ces textes ? Remettre insidieusement en cause les programmes de 2015 et 2016, élaborés dans une large concertation et que les enseignants viennent à peine de s'approprier ? Mettre les enseignants au pas et leur interdire l'exercice de leur liberté pédagogique ? Nier leur professionnalité et leur capacité à construire les apprentissages dans le respect des besoins de leurs élèves ? On est loin de l'école de la confiance, formule qu'affectionne pourtant le ministre. Comment lire autre chose que du mépris quand il va jusqu'à conseiller aux enseignants de « *se promener dans les rangs pendant les activités des élèves* » ?

Reconnaître les enseignants, les soutenir, les valoriser et miser sur une vraie formation initiale et continue de qualité seraient de bien meilleures réponses aux enjeux posés au système éducatif français.

Paris, le 27 avril 2018